

NUMÉRO SPÉCIAL

# COMPARAISONS INTERNATIONALES

N° 5 - 4ème Trimestre 1989



## LA COMPARAISON INTERNATIONALE DANS L'ETUDE DU TRAVAIL INDUSTRIEL : PROBLEMES METHODOLOGIQUES

**IRESO** INSTITUT DE RECHERCHE  
SUR LES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

59/61, RUE POUCHET 75849 PARIS CEDEX 17, TÉL. 40.25.10.25

its d'organisation et de trouver ce qui est réellement caractéristique d'une société nationale et non spécifique des situations productives locales.

La démarche de Cécilia Casassus et de Daniel Hiernaux s'efforce de concilier analyse synchronique et analyse diachronique par un recours à une dimension souvent négligée dans les analyses du travail : la dimension politique. La comparaison s'opère sous des formes de gestion de la main d'œuvre, s'appuie sur une reconstruction de l'histoire industrielle de l'entreprise et du site, sur une analyse des formes de régulation du collectif de travail et sur les rapports entre l'appareil de gestion interne et les agents politiques nationaux (Etat, syndicats, partis).

Klaus Düll et Daniel Chave analysent l'introduction d'innovations technologiques dans les établissements d'un même groupe multinational. L'approche consiste à considérer l'espace comme lieu d'inscription de la stratégie de la firme : organisation d'un flux de production à partir de segments éloignés les uns des autres, spécialisation des unités et décentralisation des fonctions de contrôle. Cette méthode permet de révéler les contradictions entre les objectifs de long et de court terme et l'intégration totale versus réponses aux fluctuations des marchés locaux).

Au lieu de mettre l'accent sur l'entreprise et ses rapports avec la société, Brian Campinos et Jean-Marc Grando proposent une analyse sectorielle comparative dans le bâtiment, fondée sur le fait que le secteur est un espace socialement homogène dans lequel s'affrontent les entreprises. A l'espace de concurrence des capitaux correspond un espace institutionnel (constitution des usages) et un espace de structuration du salariat. Le secteur est en conséquence un espace social où se manifestent des caractéristiques nationales mais qui est spécifique pour ce qui concerne les contraintes de mise en valeur du capital et le rôle du travail.

La comparaison internationale qui s'appuie sur des analyses comparées de techniques économiques pose cependant quelques problèmes.

Duncan Galile montre ainsi très bien que le modèle qui a été construit pour décrire le système de relations industrielles britannique n'est en définitive que la généralisation trompeuse des observations faites dans l'industrie mécanique. Le grand problème est que la branche n'est pas forcément dans tous les pays un secteur homogène d'analyse : au Royaume-Uni, à la différence de la France, le secteur mécanique n'est pas un niveau de négociation institutionnalisé et ne représente pas un cadre structurant des pratiques d'entreprises.

L'articulation de la monographie et de l'analyse sectorielle (Mirrella Giannini) met de dépasser les approches "économistes" (comparaison des stratégies d'entreprises et de leurs effets sur la composition de la main d'œuvre) et "institutionnelles" (comportements des acteurs sur le marché du travail mis en relation avec les situations hors-travail) par une approche en termes de "régulation sociale". Les principaux mécanismes de celle-ci étant la régulation politique, la régulation économique et celle mise en œuvre sur le marché du travail et celle qui régit les relations familiales et communautaires.

Cécilia Casassus-Montero (CNRS, CADIS)

Pierre Dubois (Université Paris X, Travail et Mobilités)

## DISTINGUER ET EXPLIQUER :

### SUR LA METHODE DE COMPARAISON INTERNATIONALE

Pierre Desmaré

Aussi ancienne que la sociologie elle-même, la méthode de comparaison internationale connaît depuis un peu plus de trente ans, un regain de vigueur. C'est sur quelques-uns des problèmes méthodologiques, qui, sans la concerner exclusivement, se posent avec acuité dans cette approche que nous proposons de réfléchir. Ainsi, après avoir précisé notre objectif en classant les comparaisons internationales du travail industriel sur lesquelles nous basons notre raisonnement, nous nous bornerons à traiter des difficultés que pose la définition des limites de l'unité pertinente d'analyse et le statut des différences et des ressemblances, dans leurs rapports avec les logiques explicatives. Nous conclurons par quelques remarques complémentaires, dans l'espoir de contribuer à l'élaboration d'une méthode comparative qui soit susceptible de combiner analyse synchronique et diachronique et relations entre local et global.

#### Une classification des comparaisons internationales

Quand on se limite à celles qui n'utilisent pas (ou peu) les techniques statistiques (1), il est possible de distinguer deux manières de recourir aux comparaisons internationales en sociologie. Ces deux approches sont d'ailleurs déjà repérables dans les travaux des pères fondateurs de la discipline qui exploitent - très diversement d'ailleurs - les comparaisons internationales pour étayer leurs thèses.

Premièrement, la comparaison internationale est utilisée dans une perspective diachronique : il s'agit d'utiliser des analyses de sociétés diverses pour étayer une certaine conception de l'évolution des sociétés en général. Cette perspective évolutionniste est loin d'être abandonnée aujourd'hui, même si les auteurs qui l'adoptent n'ont en général plus pour ambition de bâtir une théorie universelle de l'évolution sociale.

Sans avoir les côtés caricaturaux de certains de leurs ancêtres, les recherches comparatives de ce type ont même connu un regain de faveur après la deuxième guerre mondiale, en particulier aux Etats-Unis grâce aux crédits consacrés à l'aide au développement. C'est d'ailleurs dans ce cadre - et surtout à partir de 1960 - que sont menés les premiers travaux exclusivement consacrés à la comparaison internationale du travail industriel. Le point de vue le plus souvent adopté par ces auteurs se situe dans ce qu'on appelle la théorie de la convergence, c'est-à-dire l'idée selon laquelle le mouvement d'industrialisation fait converger toutes les sociétés vers un même type, en passant par les mêmes étapes : destruction des solidarités traditionnelles, apparition de travailleurs industriels caractérisés par une conscience de classe, transformation de spécialistes de la coordination des activités économiques et transformation du pouvoir des élites dirigeantes.

Ces thèses ont été critiquées à maints égards : il nous paraît inutile d'y revenir ici. Elles continuent toutefois à servir de référence, en tout ou en partie, à de nombreux

auteurs qui comparent le comportement et l'organisation des travailleurs ou les relations entre technologie et système social dans différents pays. Certains estiment qu'il est possible de séparer les aspects prédictifs de la théorie de la convergence de la logique causale qu'elle utilise. C'est notamment le cas de Form et Bae (1985) lorsqu'ils tentent de vérifier l'hypothèse de l'"*Industrial man*" en comparant des données recueillies sur les travailleurs de l'industrie automobile en Corée avec celles que Form avait rassemblées dans quatre autres pays et qu'il a présentées dans son célèbre *Blue Collar Stratification* (1976).

Et Form et Bae estiment que l'hypothèse est vérifiée : les travailleurs de l'automobile employés en Corée ont développé une conscience de classe considérée comme comparable à celles des ouvriers des autres pays. En analyse comparative, ce type de proposition joue un rôle essentiel, qu'elle affirme l'existence d'une similitude ou d'une différence. Or de telles affirmations posent un problème de taille sur lequel nous reviendrons, celui du statut des différences dans ce genre de travaux.

Au-delà des reproches que l'on peut faire à cette approche particulière, l'idée selon laquelle l'industrialisation fait converger les sociétés qu'elle atteint vers un même "type" n'en est pas moins intéressante. En effet, sans négliger la question de la singularité des rythmes et des caractéristiques concrètes des processus locaux et en inséparable de celle des rapports sociaux qui le sous-tendent, il est clair que, sur un plan structurel, on assiste bien à la convergence des nations vers un système unique : le salariat. Cette unification progressive pose évidemment un autre problème à l'analyse comparative, celui de la pertinence des unités d'analyse auxquelles elle recourt. Nous y reviendrons.

Les comparaisons internationales du travail industriel qui entrent dans notre deuxième catégorie considèrent en quelque sorte cette domination du rapport salarial comme acquise. Cette fois, de manière générale, ce qui intéresse les chercheurs, c'est "*d'essayer de comprendre comment, à travers l'universalisme de la condition salariale, se développe dans chaque société des rapports sociaux dont la spécificité ne peut plus être considérée comme contingente ou transitoire*" (Maurice, Sellier, Silvestre, 1982 : 10).

Ici, la comparaison internationale est utilisée sans qu'il soit fait référence à un modèle de développement considéré comme universel ou quasi universel. Dans ce cas, la comparaison dans l'espace (ou/et dans le temps) est utilisée pour montrer le bien fondé d'un modèle d'analyse du monde social ou, plus précisément, de relations, d'oppositions ou de fonctions.

Le but de l'opération est alors moins d'étayer une théorie de l'évolution sociale que de faire apparaître comme vraie la manière dont on rend compte du fonctionnement d'une société à un moment donné et éventuellement de sa transformation. En ce sens, cette perspective tente de définir les variables pertinentes pour la compréhension d'une entité considérée comme un système social, variables (ou catégories) que l'on considère comme dotées d'une certaine généralité, voire universelles et dont les différentes valeurs expliquent les différences constatées.

C'est cette deuxième approche qu'adoptent les recherches qui nous paraissent les plus fécondes en matière d'étude du travail industriel. Elles recourent à la comparaison pour souligner et tenter d'expliquer la spécificité de chacune des sociétés dont elles traitent du point de vue des modalités de ce qui est considéré comme une variable. Voici une liste (non exhaustive) de la notion à laquelle peut correspondre cette dernière : systèmes d'emploi (Dore, 1973), attitudes des ouvriers

(Gallie, 1977; 1978, 1983), division et organisation du travail (Dubois, Monjardet, 1979; Dubois, Mako, 1980; Eyraud, Maurice, Ryschener, 1984), qualification (Sorge et al., 1982, 1983; Maurice, Sellier, Silvestre, 1982; Penn, Scattergood, 1988), régimes d'usine (Burawoy, 1985), gestion de la main d'oeuvre (Cassus-Montero, Hiernaux, 1987; Cassus-Montero, 1988), prise de décision (Dubois, Durand, Gilain, 1986), le chômage (Benoit-Guilbot, 1987).

Pour présenter et expliquer les différences et les similitudes entre les sociétés qu'ils étudient, ces chercheurs recourent à un certain nombre de concepts dotés d'une certaine généralité et qui sont déployés de manière à faire apparaître une configuration cohérente (où la référence à la totalité de la société-nation est toujours présente, du moins dès qu'il est question de "différences" entre elles) qui est censée rendre compte de la manière dont chaque société-nation traite de la question qui est considérée comme variable dépendante.

Au-delà de ces points communs, les recherches de ce type se distinguent quant à la manière de traiter la question de la durée. Schématiquement, trois positions peuvent être définies à ce propos.

Premièrement, un certain nombre de travaux tentent de définir des séquences logiques caractérisées par une certaine généralité mais qui ne constituent en aucun cas des modèles universels d'évolution. C'est par exemple ce que fait Dore (1973) quand il soutient que le développement de la grande entreprise et des revendications de démocratisation des relations de travail favorisent le développement d'un système d'emploi à la japonaise. C'est aussi ce que fait Burawoy (1985) quand il explique que la transformation de l'intervention de l'Etat provoque une modification des "régimes d'usine".

Deuxièmement, un certain nombre de chercheurs réalisent ce que l'on pourrait - toujours schématiquement - appeler une analyse statique, ils mettent en évidence un complexe de variables explicatives pour rendre compte du comportement de leur variable dépendante. Les variables explicatives privilégiées peuvent concerner l'entreprise, la nation ou des niveaux intermédiaires; leurs valeurs peuvent aussi être le résultat de processus qui, s'ils sont évoqués, ne sont guère analysés. Cette approche a tendance à supposer, implicitement, une détermination simultanée des éléments qui définissent la cohérence sociétale. C'est par exemple ce que font Sorge et ses collaborateurs (1982, 1983) quand ils disent que la taille de l'entreprise et des séries, les produits et le contexte socio-économique général déterminent le type de qualification rencontré dans les deux pays considérés. C'est aussi ce que font Eyraud, Maurice, Ryschener (1984) quand ils affirment que la variabilité de l'organisation sociale de la production entre les trois pays qu'ils étudient s'explique par le fait que les "espaces de travail" de chaque société sont structurés et réglés par des forces sociales spécifiques. C'est encore ce que font Penn et Scattergood (1988) quand ils affirment que l'environnement socio-politique des entreprises de l'industrie du papier des trois pays considérés joue un rôle significatif dans certains domaines (sous-traitance, structure des rémunérations) et pas dans d'autres (effets de la technique sur les qualifications).

Enfin, troisièmement, des travaux tentent de concilier analyse synchronique et analyse diachronique. Dans ce cas, on s'efforce de rendre compte de la configuration que l'on met en évidence en prenant à la fois en considération les éléments synchroniques qui la constituent plus qu'ils ne l'expliquent et les éléments diachroniques qui font que cette structure se reproduit ou se transforme. Précédant à partir de la comparaison d'unités plus restreintes que des espaces nationaux

(entreprises, sites, secteurs), cette approche n'intègre le plus souvent la cohérence sociale que sous la forme de ses effets locaux et ne peut dès lors cerner l'éventuelle logique d'ensemble de l'espace national. C'est par exemple ce que font Cassassus-Montero et Hiemeaux (1987) quand ils mettent en évidence les interactions entre les trajectoires professionnelles des travailleurs au sein des grandes entreprises qu'ils étudient et leurs perspectives d'avenir professionnel, en tenant compte des relations entre politique industrielle, modes de gestion de la main d'œuvre et organisation du rapport salarial dans les deux pays considérés. Relève aussi de cette catégorie la recherche où Green (1986) montre comment les caractéristiques du secteur de la confection, la concurrence internationale dans ce domaine et la transformation de la gestion étatique des flux migratoires expliquent les caractéristiques caractéristiques des migrants qui se succèdent dans les entreprises de confection à Paris et à New-York depuis un siècle.

Si, au-delà des problèmes méthodologiques que pose chacune de ces approches, de telles comparaisons paraissent irremplaçables pour révéler, du point de vue de l'organisation du fait salarial, les différences et les similitudes entre les pays qui ne peuvent apparaître dans le cadre de monographies nationales et si elles s'avèrent particulièrement utiles pour mettre en évidence la cohérence des configurations nationales qu'elles mettent au jour, le statut des propositions qu'elles énoncent nous paraît le plus souvent ambigu. En effet, d'une part, dans la mesure où ces propositions concernent des spécificités nationales, on pourrait croire que les schémas explicatifs qu'elles contiennent sont eux aussi spécifiques et ne peuvent apparaître comme des régularités causales. Et, d'autre part, à cause du postulat de la généralité des catégories, il n'est pas impossible d'y déceler des propositions générales, susceptibles de valoir pour des cas similaires, situés ailleurs dans l'espace ou dans le temps (2).

Cette ambiguïté est notamment due à la confusion qui entoure la définition des unités d'analyse employées dans la comparaison.

#### Les unités d'analyse

Comme Ragin (1981) l'a souligné, il n'y a guère de continuité dans les débats qui concernent la question de la définition des unités d'analyse dans le domaine de la sociologie comparative. Et cela est sans doute dû au statut que les chercheurs accordent à ces dernières dans leur raisonnement.

L'unité d'analyse est parfois considérée comme une catégorie de données et parfois comme une catégorie théoriquement significative. La première position est par exemple celle qu'adoptent des auteurs tels que Form (1976) ou Sorge et ses collègues (1983) quand ils considèrent l'entreprise comme unité. La deuxième position est notamment celle de Wallerstein (1974, 1980) pour qui la seule unité pertinente en analyse comparative est celle du système mondial. Mais quand on examine de plus près ces travaux, on se rend compte que Form et Sorge s'intéressent à des entreprises de pays différents et que Wallerstein compare différentes nations entre elles. Dans le premier cas, l'entreprise devient une catégorie théoriquement significative (voir à ce propos Meyraud, Maurice, Ryscheter, 1981) et dans le deuxième, la nation est l'échelon auquel sont rassemblées des données.

Pour dépasser cette difficulté, Przeworski et Teune (1970) et Ragin (1981) ont proposé de distinguer les niveaux d'observation des niveaux d'explication. Les premiers sont les unités d'analyse utilisées pour collecter les informations et les

seconds pour expliquer les configurations observées.

Si cette distinction lève en effet la confusion entre les "cas" que l'on examine et les éléments mobilisés pour l'explication, elle ne résout pas pour autant la question de leur interaction, qu'elle permet pourtant de formuler, ce qui n'est pas négligeable.

Si l'on admet, avec la plupart des auteurs de comparaisons internationales, que cette méthode n'a pas pour but de comprendre la relation entre une entité supposée relativement autonome et un contexte, un environnement, mais bien d'expliquer les caractéristiques concrètes prises par un objet (une variable), niveau d'observation et niveau d'explication doivent logiquement coïncider: c'est en tant qu'élément d'un ensemble considéré comme pertinent qu'on examine l'objet en question. S'agissant de comparaisons internationales, le cadre par excellence où se collectent les informations est la nation, celle-ci occupe le plus souvent a priori un statut d'unité d'explication alors qu'elle ne le mérite pas nécessairement. Son degré de pertinence dépend de beaucoup de choses (caractéristiques et action de l'Etat, structure du système de relations professionnelles, etc.) qui sont également susceptibles de transformations. En outre, on ne peut supposer qu'un effet social se diffuse de manière homogène dans un même espace national. En effet, comme celui-ci est structuré, les médiations qui expliquent la variabilité nationale du rapport salarial (c'est-à-dire qui constituent l'effet social) peuvent avoir des caractéristiques et des effets différents ici et là; les implications de la configuration nationale peuvent être radicalement différentes d'un endroit à l'autre. Il nous semble donc que la pertinence d'un niveau d'explication ne peut être posée a priori; elle doit être justifiée et augmentée et ses limites doivent être exposées (3).

Enfin, on peut se demander si la compréhension des caractéristiques des variables qui intéressent les comparaisons internationales du travail industriel ne nécessite pas la prise en considération d'un système supérieur à celui de la nation et qui précisément ordonne les nations.

N'est-ce pas ce "système économique unique, mais non uniforme" (Naville, 1970 : 9), structuré par des relations de dépendance, de division du travail et de développement inégal qui devrait apparaître comme le seul espace d'explication pertinent pour la comparaison internationale, les Etats nationaux devenant alors une médiation significative parmi d'autres ? (4)

#### Le statut des différences et la question des concepts

Formulons le problème à partir de l'exemple coréen que nous avons évoqué ci-dessus (Form, Bae, 1988) : à partir du moment où un certain nombre d'attitudes et de comportements des travailleurs occidentaux se retrouvent chez les travailleurs coréens, peut-on déduire que ces derniers possèdent une "conscience de classe" ? Répondre positivement à une telle question impliquerait que cette notion soit transférable (c'est-à-dire en l'occurrence a-nationale). Il y a là une démonstration préalable à faire, qui conditionne la validité de la suite du raisonnement. Or, une telle démonstration paraît difficile à mener à bien: Hartzfing (1973) a en effet montré que la conception de la classe sociale, tout comme celle de la structure de classe (5), varie d'une nation à l'autre (au moins autant que d'un sociologue à l'autre pourrait-on ajouter) et qu'il paraît illusoire de vouloir donner une définition transculturelle de la notion de conscience de classe. A tel point que l'auteur conclut qu'il voit mal comment on pourrait démontrer que les différences mises en évidence à ce propos ne sont pas complètement artefactuelles.

Ainsi, avant d'affirmer, comme le font plusieurs spécialistes de la sociologie comparative, que des options méthodologiques différentes découlent du choix entre deux objectifs : "montrer des différences" ou "montrer des ressemblances" entre des nations, il nous paraît important de répondre à deux questions préalables. Premièrement : à partir de quel moment les observations rassemblées sur le même thème dans deux pays sont-elles différentes ? Et deuxièmement, quels concepts utiliser pour les comparer ?

L'observation ne se fait pas sans méthode; décrire, c'est déjà construire. C'est par la mise en oeuvre de catégories que les différences (comme les similitudes) sont constatées. Ainsi, par exemple, quand Burawoy (1985) constate des différences entre certains pays du point de vue du contrôle social des travailleurs dans l'atelier, il le fait à l'aide d'une notion qu'il a le mérite d'exposer, le "régime d'usine". Celui-ci peut être despotique, bureaucratique-despotique ou hégémonique, selon le type de relations de travail auquel on a affaire. On peut estimer que ces critères amènent Burawoy à voir des différences là où il n'y en a pas : tous les travailleurs dont il parle sont occupés dans le cadre d'un même mode de production et soumis à la loi du salariat. On peut aussi dire qu'il ne voit pas de différence là où il en existe pourtant; par exemple quand il classe les systèmes de relations professionnelles anglais, américain et japonais dans la même catégorie (Frenkel, 1986). Ceci montre bien que ce qui est considéré comme différent peut varier. La différence que l'on constate doit donc être justifiée, ce qui revient à dire que les catégories qui sont utilisées pour les générer doivent l'être.

À ce premier problème soulevé par la différence s'en ajoute un autre qui peut également être formulé à partir du travail de Burawoy. Certains pourraient en effet lui reprocher de se satisfaire d'une définition a priori d'un des aspects de son objet, l'autonomie des travailleurs, et faire remarquer que les différences constatées à ce propos n'ont de sens que rapportées aux décalages qui, dans chacun des pays considérés, pourraient exister entre les attentes des travailleurs à cet égard et leur condition réelle.

Le double problème qui vient d'être évoqué a préoccupé plusieurs auteurs qui ont souligné que la comparaison implique des concepts généraux, applicables au-delà d'une configuration historique limitée. Bendix (1968) a précisé les difficultés que cela pose en prenant l'exemple de la notion de bureaucratie. Celle-ci, dit-il, se définit par un certain nombre de caractéristiques considérées comme pertinentes. Cette définition abstraite est nécessaire mais son abstraction même pose problème dans la mesure où les traits qui la définissent ne sont pas toujours nécessairement tous présents dans les sociétés qui possèdent pourtant quelque chose qui ressemble à une bureaucratie (définie alors par n-1 des n traits de la définition initiale par exemple) et dans la mesure où les différents traits en question n'ont pas toujours nécessairement le même sens dans les différentes sociétés considérées.

Parmi les différentes options possibles, la manière la plus féconde de poser ce problème consiste à le déplacer, en essayant de considérer la forme prise par un objet X dans la totalité d'une société A. Dans ce cas, X est en quelque sorte une variable en soi, qui ne prend sens que comme fait social appartenant à une société à un fait considéré a priori comme similaire dans une autre société. Maurice, Sellier et Silvestre ont bien compris cela, comme le montre le sens qu'ils prêtent à la notion de comparaison (1982 : 108) : "comparer des agents de main-d'œuvre français et des *Meister allemands, correspond, d'une certaine manière, à mettre en rapport de l'incomparable*". On ne peut en effet plus comparer que les deux totalités que forment chacune de ces

sociétés car les catégories de chaque système sont incomparables.

C'est à chercher une solution aux difficultés rencontrées par cette dernière approche que s'est attaché Weber quand il a proposé de raisonner en termes d'idéal-type; Ragin (1981) propose d'ailleurs un retour à Weber pour faire progresser la méthodologie des comparaisons internationales. A première vue, le recours à l'idéal-type paraît prometteur de ce point de vue : image obtenue par rationalisation, idéal utopique cherchant à dégager ce qui individualise les phénomènes, ce qui les singularise, instrument temporaire dont le dépassement est une condition même de la connaissance. Il n'en reste pas moins que le passage par l'idéal-type, assez peu pratiqué à ce jour dans ce domaine (une exception notable : Dubois, Monjardet, 1979) risque de s'avérer insatisfaisant à cause des difficultés soulevées par l'utilisation d'une telle notion qui, pour être élaborée, suppose connu ce qu'elle est censée pouvoir évaluer ou mesurer. C'est pourtant non loin de là que réside selon nous la solution au problème des catégories d'analyse et des concepts et, partant, à celui du statut des différences.

Notre hypothèse à cet égard consiste à dire que les catégories qui servent à construire les différences ne peuvent être considérées indépendamment de l'espace d'explication qui est considéré comme pertinent. Ce qui implique d'une part que les critères d'élaboration des différences possèdent une signification valable, dans la durée, pour l'ensemble du système considéré et, d'autre part, que ces critères soient mis en relation. Ainsi, pour reprendre l'exemple de l'atelier, si l'on admet que séparation du travail et du travailleur et séparation de la préparation au travail et de l'exercice du travail sont deux caractéristiques essentielles de la société salariale, on comprendra que ce sont les possibilités concrètes de remplacement du travailleur par un autre qui déterminent le type de relations entre travailleur et employeur sur le lieu de travail (Rolle, 1988). Et une fois admis que lutte et résistance dans l'entreprise n'ont de sens que dans la durée et que les caractéristiques et la hiérarchie des postes se déterminent au-delà de l'entreprise, dans les relations entre le réseau que forme l'ensemble des entreprises et les systèmes locaux de formation, on en viendra à modifier la logique et l'unité d'observation, pour les faire coïncider avec celles de l'explication.

#### Remarques finales

Si les comparaisons internationales doivent aboutir à la formulation de régularités causales (et nous pensons que c'est là un objectif à atteindre), il faut modifier le statut méthodologique de la comparaison. Dans ce cas, comme le dit Barington Moore (1966 : xiii) : "Comparisons can serve as a rough negative check on accepted historical explanations. And a comparative approach may lead to new historical generalizations". La comparaison retrouverait ainsi d'une certaine manière son statut d'instrument d'expérimentation méthodique : "C'est faire voir que les phénomènes entre lesquels on établit une relation ou concordent universellement, ou bien ne subsistent pas l'un sans l'autre, ou varient dans le même sens et dans le même rapport" (Durkheim, 1983 : 198).

Une telle approche dont il nous semble que, pour le travail industriel, on trouve des éléments méthodologiques importants dans des travaux comme ceux de Casassus-Montero et Hiernaux (1987) et de Green (1986), repose évidemment le problème des rythmes de transformation et des conditions de validité des relations entre acteurs eux-mêmes, évoqués par les auteurs de la comparaison France-Allemagne (Maurice,

Sellier, Silvestre, 1982) mais peu développés par eux sur le plan empirique (Dubar, Mehaut, 1986). Cela pose également le problème classique connu sous le nom de problème de Galton (1889) : les unités que l'on compare pour tester une régularité causale sont-elles indépendantes ? Résoudre celui-ci implique d'une part que l'on prenne en considération les effets de relations qui peuvent aller au-delà de ce à quoi on se limite le plus souvent en analyse comparative : la nation et d'autre part les effets que le local peut avoir sur le national ou l'international. On ne peut ainsi négliger l'importance de l'imbriication entre local et global pour la démarche comparative; sa place dans la division internationale du travail, la concurrence internationale ont ainsi par exemple non seulement un impact sur le fonctionnement d'un pays mais aussi un effet sur les comportements locaux des individus et des groupes qui y feront référence quand il s'agira de répondre à des revendications d'autres groupes en matière de réduction du temps de travail ou d'augmentation de salaire notamment. C'est par un perpétuel mouvement de va-et-vient entre ces deux niveaux que le tenant compte des médiations qui servent de filtres, de relais ou d'amplificateurs à ces divers effets que l'on peut espérer aboutir à une explication de la dynamique des configurations concrètes que l'on construit.

Pierre Desmariez  
(Université Libre de Bruxelles)

## NOTES

- (1) C'est en effet la limitation que nous avons adoptée ici; nous nous intéressons donc principalement aux études de "cas". Sans pourtant les opposer, nous estimons en effet que les approches statistiques posent des problèmes supplémentaires et spécifiques. Nous ne traiterons donc guère des enquêtes quantitatives internationales ni d'ailleurs de ce que nous appellerions des "caricatures" de raisonnement sociologique en matière de comparaisons internationales : on contrôle un maximum de variables et on explique les différences d'organisation par la spécificité de la "culture" nationale (de tels raisonnements sont le plus souvent tenus par des auteurs proches de la gestion; voir par exemple Richardson, 1956 et Hofstede, 1981).
- (2) Cette ambiguïté apparaît même dans des travaux qui s'efforcent de formuler des propositions d'une certaine généralité, comme ceux de Burawoy (1985). Il ne dit pas clairement s'il estime avoir construit une théorie générale des régimes d'usine, ou si ses thèmes à cet égard valent sous condition (à ce propos, voir Casassus-Montero, 1986; Mahnkopf, 1986).
- (3) C'est particulièrement vrai quand on a affaire à une variabilité plus forte au sein d'une nation qu'entre nation. Quel statut accorder dans ce cas aux effets sociaux ? Faut-il dire que ce n'est pas de leur côté qu'il faut chercher l'origine de ces variations ou au contraire examiner dans quelles mesures ils les créent ?
- (4) Sans doute conviendrait-il de réinterpréter dans ce cadre les acquis de la sociologie historique, en particulier quand elle traite de la formation des nations (voir par exemple Eisenstadt, 1980; Zolberg, 1980).
- (5) Même s'il est évident qu'elle ne va pas sans problème, il ne s'agit évidemment pas ici de relativiser la notion de classe sociale; il est clair que dès leur entrée dans les liens du salariat, les ouvriers coréens, comme les autres, forment une classe ouvrière. Le raisonnement tenu ci-dessus concerne la conception de la classe et la conscience de classe.

## BIBLIOGRAPHIE

- BENDIX R. (1986), "Concepts in Comparative Historical analysis", in : ROKKAN S. (Ed.) (1983), *Comparative Research across Cultures and Nations*, Paris-The Hague, Mouton, pp. 67-81.
- BENOT-GUILBOT O. (1987), "Les structures sociales du chômage en France et en Grande-Bretagne, influences sociales", *Sociologie du Travail*, 2/87.
- BURAWOY M. (1985), *The Politics of Production: Factory Regimes Under Capitalism and Socialism*, London, Verso.
- CASASSUS-MONTERO C. (1986), "La sociologie de Michael Burawoy : contrôle et consensus dans l'industrie", *Sociologie du Travail*, 2/86.
- CASASSUS-MONTERO C., HIERNAUX D. (1987), *Essai industriel, espace social. Etude comparative de deux sites industriels : Fos-sur-Mer (France) Las Truchas (Mexique)*, Paris, Groupe de Sociologie du Travail.
- CASASSUS-MONTERO C. (1988), *La industria de la construcción en Chile y Argentina*, Bondy, G.S.T. (CNRS)/O.R.S.T.O.M.
- DORE R. (1973), *British Factory, Japanese Factory*, Berkeley, Un. of California Press.
- DUBAR C., MEHAUT Ph. (1986), "Formation et politiques d'entreprise", in : TANGUY L. (sous la direction de), *Limitable relation formation/emploi. Un état des recherches en France*, Paris, La Documentation Française, pp. 136-147.
- DUBOIS P., MONJARDDET D. (1979), *La division du travail dans l'industrie. Etude de cas anglais et français*, Paris, Groupe de Sociologie du Travail.
- DUBOIS P., DURAND C., GILAIN C. (1986), *La prise de décision dans l'industrie. Etude comparative France-Bulgarie-Hongrie*, Paris, Groupe de Sociologie du Travail.
- DURKHEIM E. (1885), *De la division du travail social*, Paris, P.U.F.
- EISENSTADT S.N. (1980), "Comparative analysis of State Formation in Historical Contexts", *International Social Science Journal*, XXXII, 4.
- EXRAUD F., MAURICE M., RYCHENER F. (1981), "Nouvelles technologies, emploi et formation. Les comparaisons internationales : approche socio-technique et effet social", *Tonéo*.
- EXRAUD F., MAURICE M., RYCHENER F. (1984), "Variabilité des formes de division du travail et technologies nouvelles", in : JACOT H. (coordination), *Travailleur collectif et relations sciences production*, Lyon, Editions du C.N.R.S., pp. 121-134.
- FORM W.H. (1976), *Blue-Collar Stratification*, Princeton, N.J., Princeton University Press.
- FORM W., BAE K.H. (1988), "Convergence Theory and the Korean Connection", *Social Forces*, 66, 3, March.
- FRENKEL S.J. (1986), "Industrial Sociology and Workplace Relations in Advanced Capitalist Societies", *International Journal of Comparative Sociology*, XXVII, 1-2.
- GALLIE D. (1977), "Automatisation et légitimité de l'entreprise capitaliste", traduit par L. RATIER, *Sociologie du Travail*, 3/77.
- GALLIE D. (1978), *The Search of the New Working Class: Automation and Social Integration Within the Capitalist Enterprise*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GALLIE D. (1983), *Social Inequality and Class Radicalism in France and Britain*, Cambridge, Cambridge University Press.

#### COMPARAISONS INTERNATIONALES

- GALTON F. (1889) discussion qui fait suite à TYLOR E.B. (1889), "On a Method of Investigating the Development of Institutions : Applied to Laws of Marriage and Descent", The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, vol. XVII, pp. 245-269.
- GREEN N.L. (1986), "Immigrant Labor in the Garment Industries of New York and Paris : Variations on a Structure", Comparative Social Research, 9.
- HAZELRIGG L.E. (1973), "Aspects of the Measurement of Class Consciousness", in : ARMER M., GRIMSHAW A.D. (Eds) (1973, Comparative Social Research : Methodological Problems and Strategies, New York, John Wiley & Sons, pp. 219-246.
- HOFSTEDE G. (1981), Culture's Consequences. International Differences in Work-Related Values, Beverly Hills, Sage.
- MAHNKOPF B. (1986), "Hegemony and Consent : Patterns of Regulation in Internal Company Social Relations and their Legitimation Effect", Berkeley Journal of Sociology, XXXI.
- MAURICE M., SELLIER F., SILVESTRE J.J. (1982), Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne. Essai d'analyse sociétale, Paris, P.U.F.
- MOORE B. Jr (1966), The Social Origins of Dictatorship and Democracy, Boston, Beacon Press.
- NAVILLE P. (1970), Le nouveau Leviathan 2. Le salaire socialiste. Premier volume : les rapports de production, Paris, Anthropos.
- PENN R., SCATTERGOOD H. (1988), "Continuities and Change in Skilled Work : A Comparison of Five Paper Manufacturing Plants in the UK, Australia and the USA", British Journal of Sociology, 39, 1, March.
- PRZEWORSKI A., TEUNE H. (1970), The Logic of Comparative Inquiry, New York, Wiley.
- RAGIN C. (1981), "Comparative Sociology and the Comparative Method", International Journal of Comparative Sociology, XXII, 1-2.
- RICHARDSON S. (1956), "Organizational Contrasts on British and American Ships", Administrative Science Quarterly, 1.
- SORGE A., HARTMANN G., WARNER M., NICHOLAS I. (1982) "Technology, Organization and Manpower : Applications of CNC in Manufacturing in Great Britain and West Germany" in BJORN ANDERSEN N. et al, Information Society for Richer, for Poorer, Amsterdam, North-Holland, 169-181
- SORGE A., HARTMANN G., WARNER M., NICHOLAS J. (1983), "Polarisation ou dépoliarisation de la structure des qualifications", Formation-Emploi, 2, Avril-Juin.
- WALLERSTEIN I. (1974), The Modern World System, London, Academic Press.
- WALLERSTEIN I. (1980), The Modern World System II, London, Academic Press.
- ZOLBERG A. (1980), "Strategic Interactions and the Formation of Modern States : France and England", International Social Science Journal, XXXII, 4.